

dimanche, 17 mai 2015 13:06

Liban: Futur se fissure....



IRIB- Au Liban, Le courant du Futur (Al-Mustakbal) se fissure, et cela a provoqué une crise sécuritaire et des protestations à Tripoli (Nord).

Selon l'agence de presse Tasnim, citant le site d'information « Al-Ahd », des formations des courants islamistes et les partisans du courant du Futur ont lancé un mouvement de contestation à Tripoli, au Liban, en vue d'annuler le verdict prononcé par le tribunal militaire au sujet de Michel Samaha. Les partisans du courant du Futur et le conseil d'administration annulé des oulémas musulmans ont l'intention, par le biais de ces manifestations, de transférer leurs messages politiques, manifestations organisées vendredi dans les rues de Tripoli et les participants ont exigé la dissolution du tribunal militaire et la démission du ministre libanais de l'Intérieur Nouhad Machnouk.

L'ancien ministre libanais, Michel Samaha, a été condamné mercredi par le Tribunal militaire à quatre ans et demi de prison, après avoir été reconnu coupable d'avoir voulu mener des attentats au Liban, a annoncé le tribunal militaire. "Michel Samaha a été condamné à quatre ans et demi de prison. Comme l'année judiciaire est de neuf mois et qu'il avait été arrêté en août 2012, il devrait être libéré à la fin de l'année", selon la même source. L'ancien ministre est en outre déchu à vie de ses droits civiques et politiques, a-t-on ajouté.

Le tribunal l'a reconnu coupable d'avoir tenté de mener des actions terroristes et d'appartenance à un groupe armé. La défense s'est montrée déçue par ce jugement. Elle avait plaidé l'acquittement arguant qu'il avait agi à l'incitation d'un provocateur, ce qui l'exempterait de peine en vertu de la loi libanaise. "Nous allons certainement nous pourvoir en cassation", a indiqué son avocate Rana Azoury. Son procès a été reporté à plusieurs reprises. Michel Samaha a accepté lors de la première séance de son procès d'avoir transporté des explosifs dans sa voiture de Damas à la frontière libanaise en août 2012, disant qu'il s'imaginait que ces explosifs étaient destinés à soutenir le Liban. Il a souligné que cette explosion avait pour objectif de boucler la frontière et cesser la circulation des combattants libanais pour participer aux côtés des rebelles syriens dans la guerre contre Damas. Il n'a rien dit sur son implication dans les programmations de ces attentats, mais il a affirmé que Milad Kafouri, la cinquième colonne des services de sécurité libanais l'avait contraint de commettre ce crime. La question la plus surprenante est le partenariat du Courant du Futur avec les islamistes qui ont lancé une attaque virulente contre le dossier des éléments islamistes arrêtés par le ministre de

l'Intérieur, mais les évolutions d'hier à Tripoli ont montré que les intérêts des députés de cette ville et Ashraf Rifi, d'une part, et ceux des islamistes de l'autre, contre Nouhad Machnouk se sont opposés. Ses discours politiques et ses slogans sont sujets de critiques et une source bien informée parle d'une crise de confiance à l'intérieur du courant du Futur, soulignant que ce groupe s'est divisé en deux équipes, l'une dirigée par Machnouk et l'autre par Rifi.

Récemment et après l'application du plan de sécurité à Tripoli, le courant du Futur a essayé de garder ouvert le dossier des islamistes arrêtés et de le préserver comme une matraque et de l'exploiter en vue de confronter ses rivaux et si nécessaire, il fera accompagner les familles des personnes arrêtées et les fera descendre dans les rues. Hier des manifestants ont battu le pavé exigeant la libération de leurs enfants, la démission du ministre de l'Intérieur et la dissolution du tribunal militaire. C'est ainsi que Rifi a fait d'une pierre deux coups ; cependant la présence du peuple n'était pas massive et le nombre de manifestant arrivait à peine à 100 personnes et ce alors que les cheikhs et les députés du courant du Futur avaient lancé des appels aux manifestations via les réseaux sociaux.

D'après les informations fournies par la chaîne al-Ahd, les divergences de vue persistant entre certains cheikhs du Conseil d'administration des oulémas musulmans, ont été à l'origine de cette faible participation, car 20 dirigeants de ce conseil, ont démissionné de leur poste pour son échec cuisant et son démantèlement rapide chez l'opinion publique de Tripoli. En outre, un grand nombre de jeunes de Tripoli, dont les islamistes, rejettent toute participation aux mouvements de contestation, par crainte d'arrestation ou poursuite judiciaire.

D'autre part, la présence politique faible d'autres courants a révélé de plus en plus les dimensions de cet échec, de manière que seulement Moïn Al-Marabi, député de la fraction du Futur a pris part à cette manifestation. Dans un discours de ton virulent, il a formulé de vives critiques contre le tribunal militaire et ses juges. Ensuite, le cheikh Salem Al-Rafeï a tenu des propos critiques et pour la première fois, il a demandé explicitement aux groupes armés et aux courants takfiris nommés « révolutionnaires syriens », d'entrer au Liban. Une source politique libanaise a qualifié de dangereux et sans précédent, ces propos, affirmant que les citoyens de Tripoli rejetaient les démarches d'Al-Marabi et Al-Rafeï.

Il a demandé au ministre libanais de la Justice de prendre position envers ces propos, car ils étaient tous provocateurs et séditionnistes. « Indubitablement, Rifi ne demandera la poursuite en justice de ces deux cheikhs, car ils ont appliqué ses exigences. Rifi est la même personne qui a exigé l'augmentation des agissements provocateurs à l'intérieur de Tripoli. Il n'y a aucun doute qu'on sera témoin des démarches folles davantage de Rifi et du courant du Futur, à Tripoli mais le point qui mérite réflexion c'est que les agissements et les manifestations de protestation contribueront au retour de tensions sécuritaires et d'actes armés dans cette ville. Et l'appel de certains groupes à créer des ensembles armés ou embaucher des éléments armés ne restera sans réplique par les Libanais », affirme la même source.